
ÉNERGIES RENOUVELABLES

29 janvier 2014

Le Commissariat à la stratégie remet en cause le soutien aux énergies renouvelables

Un rapport officiel publié hier a remis en cause les dispositifs de soutien aux énergies renouvelables (ENR) matures comme l'éolien terrestre, estimant qu'ils contribuaient à la crise du système électrique européen. « *Les dispositifs de soutien aux ENR doivent évoluer de façon urgente* », souligne le rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP). « *Le développement des énergies renouvelables qui ont atteint une certaine maturité technologique devrait reposer uniquement sur les mécanismes de marché* », plutôt que sur des tarifs d'achat garantis quelle que soit la demande, ajoute l'organisme rattaché à Matignon. Autre solution, « *si nécessaire : un système temporaire de rémunération complémentaire, tel qu'un système de primes, pourrait être instauré* ».

Ces tarifs d'achat subventionnés ont contribué à la crise du système électrique européen, qui menace « *sérieusement* » la sécurité d'approvisionnement, le pouvoir d'achat des ménages, la compétitivité des entreprises ainsi que la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, selon le rapport.

La surproduction d'électricité en Europe, due à la baisse de la demande et la montée en puissance des énergies renouvelables, a entraîné un repli des prix de gros et l'arrêt de centrales thermiques devenues non rentables, notamment celles au gaz qui servent à couvrir la demande en période de pointe.

La mise en place de mécanismes de capacité, visant à rémunérer la disponibilité des centrales électriques, et non plus leur seule production, est « *une réponse* » à ce problème, estime le rapport.

Si les prix de gros baissent, la facture des ménages et des entreprises augmente en revanche, car ce sont eux qui financent les dispositifs de soutien aux énergies renouvelables.

Cette dépense a représenté plus de 30 milliards d'euros en Europe en 2012. Elle « *a entraîné une augmentation du nombre de personnes en situation de précarité énergétique en Europe* », accuse le rapport. « *D'autre part, elle a creusé le fossé de compétitivité entre les industries européennes et leurs concurrents situés dans d'autres pays du monde, particulièrement aux Etats-Unis* ».

« *La situation pourrait se détériorer dans le futur* », prévient au passage le Commissariat à la stratégie : les faibles prix de gros découragent les investissements, pourtant « *nécessaires pour décarboner le secteur* », tandis que « *le prix de détail va continuer à augmenter* » avec la poursuite du développement des énergies vertes.

Face à ce constat, le Commissariat a formulé des recommandations pour réaménager le système électrique européen. Augmenter le nombre des interconnexions électriques entre les pays et étendre les Bourses de l'électricité à davantage de pays permettraient « *d'optimiser l'adéquation de l'offre à la demande sur une zone géographique plus étendue* ».

Pour réduire les émissions de CO₂, le rapport estime que la valeur de la tonne de CO₂ doit atteindre de 40 à 50 euros sur le marché européen du carbone, contre 3 à 5 euros aujourd'hui. La mise en place de prix plancher et plafond donnerait en outre plus de visibilité aux investissements.

(AFP)

[Télécharger le rapport du CGSP sur la crise du système électrique européen.](#)
